COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16.6.2025
COM(2025) 290 final

ANNEX 3

ANNEXE

de la

communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

Rapport 2025 sur l'état d'avancement de la décennie numérique: continuer à construire la souveraineté et l'avenir numérique de l'UE

{SWD(2025) 290 final} - {SWD(2025) 291 final} - {SWD(2025) 292 final} - {SWD(2025) 293 final} - {SWD(2025) 294 final} - {SWD(2025) 295 final}

European Commission

RAPPORTS SUCCINCTS PAR PAYS 2025

Belgique

Synthèse

La Belgique bénéficie d'un écosystème technologique dynamique et peut s'appuyer sur l'adoption rapide des technologies par les entreprises. Elle occupe une position de premier plan dans la couverture des réseaux à très haute capacité (gigabit), bien qu'il soit encore possible d'étendre la couverture FTTP et de combler les lacunes persistantes en matière de compétences numériques. Le pays est devenu un acteur de premier plan en ce qui concerne la cybersécurité, le développement technologique stratégique et la fourniture de services en ligne.

S'agissant de la contribution à la décennie numérique, la Belgique affiche un niveau d'ambition élevé, avec 14 cibles nationales, dont 93 % sont alignées sur les cibles de l'UE pour 2030. Le pays suit ses trajectoires et est en bonne voie pour 86 % d'entre elles (sur la base des trajectoires 2024 définies pour 7 ICP sur 8 analysés). La Belgique a donné suite à 75 % des 8 recommandations émises par la Commission en 2024, soit en mettant en œuvre des changements stratégiques importants (50 %), soit en apportant certaines modifications (25 %) au moyen de nouvelles mesures.

La Belgique se distingue par ses performances en matière de couverture en gigabits et par des progrès rapides dans le déploiement de la 5G. Si la couverture en fibre optique peut encore se développer, les efforts visant à étendre son déploiement s'intensifient. La numérisation des entreprises s'améliore, avec une attention particulière portée à l'adoption de l'IA ainsi qu'au soutien à l'innovation dans les PME et les start-up. Dans le domaine de la cybersécurité, la Belgique joue un rôle moteur en associant les PME et en s'engageant à prendre des initiatives afin de renforcer la résilience. Le développement des compétences numériques demeure un domaine qui doit être prioritaire, avec des programmes destinés à remédier aux pénuries dans le domaine des TIC et des disciplines STIM et à promouvoir l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes. La Belgique excelle dans l'offre de services publics en ligne. Conformément aux priorités de l'UE, la Belgique intègre la durabilité dans ses stratégies, tout en renforçant la souveraineté et la compétitivité de l'UE, par exemple en matière de R&D pour les semi-conducteurs.

ICP de la décennie numérique (1)	Belgique				UE		Cible de la décennie numérique à l'horizon 2030	
	DESI 2024 (année 2023)	DESI 2025 (année 2024)	Progression annuelle	Trajectoire nationale 2024 (3)	DESI 2025	Progression annuelle	BE	UE
Couverture par réseau fixe à très haute capacité (VHCN)	91,2 %	93,8 %	2,8 %	82,0 %	82,5 %	4,9 %	100,0 %	100 %
Couverture FTTP («fibre to the premises»)	25,0 %	30,7 %	22,8 %	30,0 %	69,2 %	8,4 %	82,0 %	-
Couverture 5G globale	40,4 %	96,9 %	140,0 %	99,5 %	94,3 %	5,9 %	100,0 %	100 %
Nœuds périphériques (estimation)	15	30	100,0 %	18	2257	90,5 %	164	10000
PME présentant au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique (2)	-	83,7 %	4,1 %	-80,3 %	72,9 %	2,8 %	90,0 %	90 %
Nuage	47,7 %	-	-	62 %	-	-	75,0 %	75 %
Intelligence artificielle	13,8 %	24,7 %	78,9 %	15,0 %	13,5 %	67,2 %	75,0 %	75 %
Analyse des données	44,5 %	-	-	-44 %	-	-	75,0 %	75 %
IA ou informatique en nuage ou analyse des données	64,2 %	-	-	-	-	-	-	75 %
Licornes	7	7	0,0 %	-	286	4,4 %	14	500
Personnes ayant au moins des compétences numériques élémentaires	59,4 %	-	-	63 %	-	-	80,0 %	80 %
Spécialistes des TIC	5,4 %	5,7 %	5,6 %	7,1 %	5,0 %	4,2 %	10,0 %	~10 %
Notification d'un schéma d'identification électronique		Oui						

Services publics numériques pour les particuliers	83,2	81,4	-1,1 %	87,0	82,3	3,6 %	100,0	100
Services publics numériques pour les entreprises	91,6	95,4	4,1 %	94,0	86,2	0,9 %	100,0	100
Accès aux dossiers de santé en ligne	100	100	0,0 %	100,0	82,7	4,5 %	100,0	100

(1) Voir la note méthodologique pour la description des indicateurs et des autres paramètres.
(2) Le DESI 2025 se base sur la version 4 de l'indice d'intensité numérique (DII), laquelle est comparable à la valeur du DII figurant dans le DESI 2023 (correspondant à l'année 2022) aux fins du calcul de la progression annuelle. Elle n'est pas comparable à la trajectoire nationale qui, elle, est fondée sur la version 3 de l'indice.
(3) Valeur de la trajectoire nationale si elle figure dans la feuille de route nationale et si l'indicateur a été mesuré dans le DESI 2025 (année 2024)

Selon le rapport Eurobaromètre spécial de 2025 sur la décennie numérique, 72 % des citoyens belges estiment que la numérisation des services publics et privés du quotidien leur facilite la vie. En ce qui concerne l'action des pouvoirs publics, 87 % estiment qu'il est important de contrer et d'atténuer le problème des fausses informations et de la désinformation en ligne, et en ce qui concerne la compétitivité, 84 % estiment qu'il est important de veiller à ce que les entreprises européennes puissent se développer et devenir des «champions européens» capables d'affronter la concurrence mondiale.

Une UE compétitive, souveraine et résiliente, fondée sur la primauté technologique

Ces dernières années, la Belgique a accompli des **progrès significatifs dans la couverture de ses infrastructures de connectivité**. Le pays occupe désormais la première place en ce qui concerne la **couverture VHCN (gigabit)**. À ce jour, la Belgique a récupéré son retard dans l'assignation du spectre 5G et a la possibilité d'améliorer sa **couverture FTTP**, qui est inférieure à la moyenne de l'UE, bien que le déploiement progresse sur ce point. En outre, la **couverture 5G** du pays dépasse désormais la moyenne de l'UE, puisqu'elle s'est rapidement améliorée depuis 2023. Cela met fermement la Belgique sur la bonne voie pour atteindre les cibles qu'elle s'est fixées pour 2030. Si la Belgique a progressé dans l'augmentation de la part des abonnements à haut débit et dans l'utilisation accrue de cartes SIM 5G, les résultats restent inférieurs à la moyenne de l'UE en ce qui concerne la bande de fréquences 3,4-3,8 Ghz ainsi que la couverture 5G des ménages dans les zones à faible densité de population. Les taux de croissance élevés du pays dans ces domaines indiquent une trajectoire positive, mais il est encore possible d'améliorer la situation pour rattraper le retard par rapport à la moyenne de l'UE.

La Belgique, au niveau tant du fédéral que des régions, donne la priorité aux progrès dans l'adoption **de l'IA par les entreprises et à la numérisation des services publics en ligne, ce qui témoigne d'une forte dynamique, en particulier pour les entreprises.** Le pays possède également des actifs stratégiques, tels que la R&D dans les semi-conducteurs, et encourage activement l'informatique quantique et l'écosystème quantique. Le Centre national pour la cybersécurité (CCB) et ses activités font de la Belgique un acteur de premier plan dans le domaine de la cybersécurité, mais renforcent également sa capacité d'innovation technologique et de résilience en réduisant le déficit de compétences en matière de cybersécurité. Dans ce domaine, la Belgique continue de montrer l'exemple en mettant en place une série d'initiatives. À l'avenir, la poursuite de la mise en œuvre de l'actuelle stratégie nationale de cybersécurité, le développement de son successeur, ainsi que les efforts visant à renforcer la participation des PME aux mesures de cybersécurité seront essentiels pour garantir la résilience et la réussite à long terme.

Protéger les citoyens et la société de l'UE et leur donner les moyens d'agir

La transformation numérique de la Belgique est sous pression compte tenu des **lacunes persistantes en matière de compétences numériques, des pénuries de talents dans le domaine des TIC et du**

déséquilibre entre les hommes et les femmes parmi les spécialistes des TIC. Les faibles résultats en matière de compétences numériques avancées entravent les performances du marché du travail et la compétitivité. Toutefois, la Belgique excelle dans la fourniture de **services publics numériques**, en particulier pour les entreprises (résultats supérieurs à la moyenne de l'UE), et se distingue au niveau de l'adoption de l'**identification électronique** par les citoyens. La Belgique occupe la première place de l'UE en ce qui concerne l'**accès aux dossiers de santé en ligne** en 2023, avec un score maximal de 100. Les **autorités s'attachent à combler les déficits de compétences** grâce à l'apprentissage tout au long de la vie et à une reconversion professionnelle ciblée, en accordant une **attention particulière à la présence des femmes** dans le numérique. Les efforts visent également à lutter contre la désinformation et à promouvoir l'habileté numérique afin de protéger les citoyens en ligne, en favorisant un environnement numérique plus sûr et plus inclusif.

Tirer parti de la transformation numérique pour un verdissement intelligent

En ce qui concerne les progrès réalisés dans la **double transition**, la Belgique s'engage activement non seulement dans l'écologisation de ses infrastructures numériques mais aussi dans la promotion de solutions numériques visant à réduire les émissions de carbone dans d'autres secteurs. Alors que plusieurs initiatives sont encourageantes, une stratégie globale qui relie les transitions numérique et écologique permettrait probablement à ces efforts de gagner en intensité.

Feuille de route stratégique nationale pour la décennie numérique

Le 11 décembre 2024, la Belgique a présenté un addendum à sa feuille de route nationale pour la décennie numérique, qui **répond à toutes les recommandations formulées en 2024 au sujet de la feuille de route**. Le pays s'est engagé à améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernance et à passer, dès 2025, à un cycle annuel pour la mise à jour de la feuille de route. La feuille de route comprend **13 mesures actualisées et 5 nouvelles mesures qui s'ajoutent aux 161 mesures de l'année dernière**. Les nouvelles mesures sont axées sur les personnes, les compétences numériques, l'accessibilité et l'inclusion. La plupart des trajectoires demeurent inchangées, les mises à jour se limitant aux ICP manquants pour les nœuds périphériques et la FTTP. La feuille de route révisée comprend 166 mesures dotées d'un budget qui a augmenté de 892 à 913,71 millions d'EUR (soit l'équivalent de 0,15 % du PIB). Elle couvre toujours l'ensemble des objectifs de la décennie numérique, tels qu'un espace numérique centré sur l'humain, la résilience et la sécurité, la souveraineté, la durabilité et la protection de la société. L'engagement des parties prenantes est prévu pour 2025, la Belgique s'engageant à mettre en place une stratégie nationale plus coordonnée afin de combler les lacunes recensées et de s'aligner sur les objectifs numériques de l'UE à l'horizon 2030. Le pays a également décidé de présenter, à partir de 2025, une feuille de route sur une base annuelle et non plus tous les deux ans, ainsi que l'exige la décision relative à la décennie numérique.

Financement et projets en faveur du numérique

La Belgique consacre 26 % du budget total de son plan pour la reprise et la résilience au numérique (1,2 milliard d'EUR)[1]. En outre, dans le cadre de la politique de cohésion, 329 millions d'EUR, soit 13 %

[1] La part des dotations financières qui contribuent aux objectifs numériques a été calculée en utilisant l'annexe VII du règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience. Dernière mise à jour des données: 16 mai 2025.

du financement total du pays au titre de la politique de cohésion, sont consacrés à la poursuite de la transformation numérique de la Belgique[2].

La Belgique héberge l'EUROPEUM-EDIC. Elle est également membre de l'EDIC intitulé «Local Digital Twins towards the CitiVERSE» et participe en tant que pays observateur à l'EDIC baptisé «Alliance pour les technologies du langage», dont la Région flamande est membre. Des entités belges sont des partenaires indirects et/ou associés du PIIEC sur la microélectronique et les technologies de la communication (PIIEC-ME/TC) ainsi que du PIIEC sur les infrastructures et services d'informatique en nuage de nouvelle génération (PIIEC-CIS). La Belgique est également l'un des États membres de l'entreprise commune EuroHPC et de l'entreprise commune «Semi-conducteurs».

Dans le cadre de l'**accélérateur de bonnes pratiques**[3], de la décennie numérique, la Belgique dirige le pôle «Mise à niveau technologique» en organisant des ateliers sur l'adoption de l'IA pour les PME ainsi que sur d'autres sujets clés, avec une participation active dans toute l'Europe et des projets de collaboration et de partage des connaissances sur une base continue.

Droits et principes numériques

Selon une étude d'appui, la Belgique a été l'un des États membres les plus actifs dans la mise en œuvre de la **déclaration européenne sur les droits et principes numériques**, avec plus de 100 initiatives au total et 12 nouvelles initiatives lancées en 2024. La Belgique est surtout active dans les domaines touchant à l'éducation, à la formation et aux compétences numériques, ainsi qu'aux conditions de travail justes et équitables. L'activité est plus mesurée en ce qui concerne la durabilité. Ce sont les mesures adoptées dans le domaine de la liberté de choix qui semblent avoir le plus grand impact sur le terrain, contrairement à celles qui concernent la sûreté, la sécurité, l'autonomisation et la durabilité.

[2] Ce montant comprend tous les investissements spécifiquement destinés à la transformation numérique ou apportant une contribution substantielle à celle-ci au cours de la période de programmation 2021-2027 de la politique de cohésion. Les fonds proviennent du Fonds européen de développement régional, du Fonds de cohésion, du Fonds social européen plus et du Fonds pour une transition juste.

[3] L'accélérateur de bonnes pratiques (*Best Practice Accelerator* ou *BPA*) est une plateforme qui permet aux États membres de partager les mesures fructueuses et les difficultés rencontrées dans leurs efforts pour atteindre leurs cibles et objectifs de la décennie numérique. Les bonnes pratiques sont mises à la disposition des États membres par l'intermédiaire du répertoire BPA et présentées dans le cadre d'ateliers organisés régulièrement, actuellement axés sur trois thématiques: compétences numériques, informatique verte et adoption des technologies numériques.

Belgique

Recommandations

- **Compétences numériques élémentaires:** combler l'écart entre les hommes et les femmes en matière de compétences numériques, apporter un soutien aux personnes moins instruites, aider les adultes âgés à mieux maîtriser le numérique, et améliorer les compétences en matière de sécurité en ligne afin de garantir une inclusion numérique complète.
- **Spécialistes des TIC:** poursuivre les efforts visant à accroître le nombre de femmes spécialistes des TIC et de femmes diplômées dans ce domaine.
- **Numérisation des PME et adoption de technologies avancées — Informatique en nuage:** intensifier les efforts visant à faire progresser les infrastructures en nuage et à promouvoir l'adoption de l'informatique en nuage parmi les PME grâce à une coordination nationale plus large entre toutes les régions et à des actions plus concrètes.
- **Intelligence artificielle:** continuer à soutenir l'innovation dans le domaine de l'IA afin de renforcer la primauté dans le secteur et de créer de futures entreprises de premier plan au niveau mondial.
- **Connectivité fixe et mobile:** pour améliorer les infrastructures numériques, i) mettre l'accent sur l'accélération du déploiement de la FTTP, en particulier dans les zones à faible densité de population; et ii) orienter les efforts vers une assignation accrue du spectre harmonisé dans les bandes pionnières de la 5G.
- **Transition écologique et numérique:** continuer à coordonner les efforts et à mettre au point des mécanismes de contrôle plus structurés aux fins de la réduction des émissions, en établissant un lien entre la durabilité environnementale et l'innovation numérique.
- **Cybersécurité:** poursuivre les efforts en matière de cybersécurité afin de faire face à l'évolution des menaces, en particulier en maintenant la vigilance au niveau des entreprises et de l'administration.